



Syndicat CGT Petite Enfance des Services Publics 75

Bourse du Travail. Bureau 208. 3 rue du Château d'Eau. 75010 Paris. Tel : 06 83 01 35 89 / 01 44 52 77 08

AGENTS DE LA PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE PARIS : EN GRÈVE ET EN LUTTE LE MARDI 23 JUIN 2026 !

A l'appel de la Fédération CGT des services publics, une semaine de déploiement et de mobilisation est organisée du 22 au 26 juin 2026. A Paris, comme partout en France, le point d'orgue aura lieu le mardi 23 juin 2026, à l'occasion de la Journée internationale de la Fonction Publique. Nos revendications restent entières face au mépris gouvernemental et aux politiques d'austérité locales !

Le 2 juin, à l'appel de la CGT PE 75, ce sont plusieurs centaines de professionnel.les qui se sont mobilisés pour exprimer leur ras-le-bol ! Ne lâchez rien : le 23 juin prochain, soyons encore plus nombreuses et nombreux à nous faire entendre pour faire plier la municipalité !

Petite Enfance en danger : Face à la crise, ripostons !

Dans nos structures, la situation des agent.es de la Petite Enfance ne cesse de se dégrader sous le poids des politiques d'austérité de l'exécutif parisien et des réformes nationales destructrices (retraite, loi de transformation de la Fonction Publique).

Austérité, répression et souffrance : Le baromètre de la souffrance au travail explose. Nos équipes sont épuisées par des sous-effectifs chroniques, un management trop souvent toxique, et des mises en retraite pour invalidité sans aucune proposition sérieuse de reclassement. Pour couronner le tout, les sanctions disciplinaires battent tous les records dans notre direction : une tentative évidente de museler la contestation et de faire peser sur les agent.es les dysfonctionnements institutionnels !

Pouvoir d'achat en berne et mensonges : Alors que le le SMIC augmente de 2,41% au 1er juin, le gouvernement maintient le gel criminel du point d'indice ! Un.e agent.e recruté.e en début de grille (C1) est condamné.e à passer 19 ans au SMIC. Pire encore, le CTI (prime Ségur) nous est refusé au motif fallacieux que " les caisses sont vides " ! Pourtant, l'argent public coule à flots pour d'autres intérêts. C'est un mépris inacceptable pour nos métiers indispensables !

Précarité généralisée : Plutôt que de pérenniser les emplois par des titularisations et des recrutements statutaires, la Ville de Paris multiplie le recours aux contractuel.les. Les carrières sont bloquées et le service public s'en trouve profondément déstabilisé.

Les centaines de milliards consacrés à d'autres choix politiques doivent être immédiatement réorientés vers les besoins fondamentaux de la population, à commencer par le service public de la Petite Enfance. C'est un choix de civilisation !



Cgtp75. syndicat.cgtp75@yahoo.com



AGENTS DE LA PETITE ENFANCE DE LA VILLE DE PARIS : EN GREVE ET EN LUTTE LE MARDI 23 JUIN 2026 !

Les syndicats CGT de la Ville de Paris revendiquent :

- **Le plein emploi au statut** à la Ville de Paris pour garantir un service public de la petite enfance de qualité et pérenniser notre caisse de retraite (CNRACL).
- **L'octroi immédiat du CTI/ Prime Ségur** pour l'ensemble des personnels de la petite enfance de la Ville.
- **L'arrêt total de la précarisation** comme mode de recrutement et la mise en oeuvre d'un véritable plan de déprécarisation.
- **L'augmentation des salaires** par la valeur du point d'indice portée à 6,5 euros.
- **L'augmentation indemnitaire de 400 euros** nets par mois pour tous les agent.es de la collectivité.
- **L'arrêt de la répression hiérarchique** et des procédures disciplinaires abusives.
La DFPE veut faire taire les professionnel.les de la Petite Enfance pour masquer son manque d'effectif.
- **La prolongation des rations promus/promouvables à 100%** pour les catégories B et C et par extension aux catégories A.
- **Le maintien de l'APS annuelle** pour les agents de la Ville de Paris, totalement décorrélée de la santé, et le maintien à 100% de la rémunération en CMO (Congés Maladies Ordinaires)
- **L'arrêt de toutes les coupes budgétaires** de fonctionnement et des suppressions de postes.
- **La retraite à taux pleins à 60 ans maximum** pour tous et 55 ans pour la catégorie active.



Cgtpe75.



syndicat.cgtpe75@yahoo.com

